



Conseil national
de l'information statistique

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Commission « Démographie et questions sociales »

Réunion du 9 novembre 2012

Projets d'enquêtes pour avis d'opportunité

- Enquête « Couples » 2

Enquête « Couples »

1. Intitulé de l'enquête

« Couples »

2. Service producteur

Co-maîtrise d'ouvrage partagée entre l'*Institut national d'études démographiques* (Ined) et l'*Institut national de la statistique et des études économiques* (Insee)

3. Service réalisant la collecte

Enquêtes « principale » et « conjoint » réalisées par les enquêteurs de l'*Institut national de la statistique et des études économiques* (Insee) ; post-enquêtes qualitatives gérées par l'Ined.

4. Historique de l'enquête

Nouveau dispositif d'enquête, faisant suite à deux grandes enquêtes réalisées sous l'égide de l'Ined en 1959 et 1983.

La première, « Le choix du conjoint », réalisée en 1959 par Alain Girard a montré pour la première fois en France que, loin de constituer un phénomène obéissant au hasard des sentiments, le choix du conjoint était éminemment social. L'homogamie, c'est-à-dire le fait que les conjoints appartiennent à des milieux sociaux proches, est alors apparue comme la caractéristique la plus saillante de la formation des couples.

Vingt-cinq ans plus tard, dans un contexte social différent, Michel Bozon et François Héran prolongeaient les travaux de Girard en réalisant une seconde enquête sur « La formation des couples » (1983). Au-delà du constat de la permanence de l'homogamie, les résultats ont mis au jour l'importance des espaces de sociabilité et des catégories de perception et de jugement amoureux dans la construction sociale de l'homogamie.

Depuis, d'autres enquêtes se sont intéressées au couple, notamment dans une dimension biographique (l'enquête *Situations familiales* de 1985 ou, plus récemment, l'enquête *Etude des relations familiales et intergénérationnelles* réalisée avec l'Insee en 2005-2011 qui recensait les périodes de vie en couple cohabitant ayant duré au moins trois mois, s'intéressait aux enfants issus des différentes unions, au Pacs, etc.). Elles sont présentées au point 8.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Ces précédentes études ont donné lieu à une importante production scientifique (publication d'ouvrages, d'articles scientifiques, de vulgarisation scientifique, communications nationales et internationales).

Les fichiers de ces précédentes enquêtes sont pour la plupart mis à disposition de la communauté scientifique, chercheurs et universitaires, français ou étrangers, et continuent à donner lieu à de nombreux travaux de recherche.

L'enquête « Couples » poursuivra les mêmes objectifs. L'Ined a remporté un appel à projets de l'ANR « Corpus », dont l'objectif est précisément l'exploitation des données, en lien avec les précédentes enquêtes, et la dissémination des fichiers auprès de la communauté des chercheurs.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Les transformations contemporaines du couple et de la famille figurent parmi les grands changements sociaux du XX^{ème} siècle. De nombreux travaux sociologiques ont étudié ces évolutions et la réalisation

par l'Ined des enquêtes statistiques présentées ci-dessus a permis de comprendre le processus de formation du couple et d'en cerner les dimensions sociales.

Depuis le début des années 1980, les transformations de la famille et de la vie privée se sont poursuivies, voire amplifiées mais aucune enquête spécifiquement dédiée à la formation du couple n'a permis d'en donner la mesure de manière approfondie. Plusieurs raisons invitent pourtant à mettre en œuvre une nouvelle enquête sur le sujet : la diversification des formes d'union légales tout d'abord, avec notamment la création du Pacs en 1999 qui a connu un essor considérable mais demeure peu étudié, l'augmentation du nombre d'expériences conjugales à l'échelle de la vie avec comme corollaires la question de l'influence des enfants issus d'une précédente union dans les remises en couple mais aussi les conséquences matérielles et psychologiques d'une séparation, la transformation des étapes de la mise en couple et la redéfinition de la place de la sexualité ou encore l'émergence de nouveaux modes de rencontre. En particulier, l'essor de réseaux sociaux virtuels et de sites Internet de rencontres sont susceptibles d'avoir des effets en termes d'homogamie. Contribuent-ils à renforcer l'homogamie ou au contraire à la rendre plus lâche dans la mesure où, d'un côté, ils permettent de mettre en contact des personnes qui ne pourraient se rencontrer dans d'autres cadres mais où, de l'autre, ils fonctionnent largement sur des systèmes de filtrage et de sélection ? Plus généralement, on peut s'interroger sur l'évolution de l'homogamie et des critères de choix du conjoint au fil des unions, mais aussi sur le choix en faveur de telle ou telle forme d'union (union libre, pacs, mariage) et sa signification pour les personnes.

Les transformations récentes concernent également la manière dont les couples se défont. C'est pourquoi ce projet d'enquête s'intéressera en miroir à la séparation. Alors que moins de 5 % des couples formés dans les années 1950 étaient dissous après 10 ans, c'est le cas d'un couple sur cinq formés dans les années 1980. Sociologues et démographes de la famille font ainsi très souvent mention des séparations conjugales comme les emblèmes les plus significatifs des transformations contemporaines de la vie privée. Mais les recherches sur ces questions se limitent à quelques aspects. En démographie, les études relatives à la séparation mettent l'accent sur les risques de séparation selon les caractéristiques des individus, notamment le milieu social, le statut matrimonial ou la présence d'enfants et, en sociologie, sur les dynamiques de recomposition familiale qui varient fortement selon le sexe. C'est ainsi l'après-divorce qui recueille l'attention des sociologues (francophones notamment) beaucoup plus que l'avant-divorce et le processus de séparation en tant que tel, points que l'on souhaite aborder dans cette enquête.

L'enquête comportera deux volets (deux questionnaires), l'enquête dite « principale » et l'enquête dite « conjoint ».

Le questionnaire de l'enquête « principale », qui s'adressera à une personne tirée au sort dans le ménage (cf. plus loin), se composera de 6 parties, dont le contenu prévisionnel est illustré ci-dessous à travers les principales thématiques envisagées (le contenu définitif dépendra notamment des résultats des tests) :

- 1. *Composition du ménage* et principales caractéristiques sociodémographiques ;
- 2. *Enfance et entourage familial* : description de la fratrie, configuration familiale durant l'enfance et description des parents ou personnes ayant élevé le répondant ;
- 3. *Historique des relations de couple ou relations amoureuses importantes* : dénombrement, puis pour chaque relation : lieu de rencontre, premières impressions, situations professionnelle et résidentielle des deux partenaires au début de la relation, proximité des milieux familiaux (sur le plan culturel, religieux, politique...), déroulement et chronologie de la relation (début, *le cas échéant* emménagement, Pacs, mariage civil, religieux, naissance des enfants, fin de la relation amoureuse, séparation (déménagement), rupture du Pacs, divorce, interruptions...) ; existence de relations de couples ou amoureuses « moins importantes » ou pour lesquelles il ne s'est rien passé ou presque ; nombre de partenaires sexuels au cours de la vie et âge au premier rapport ;
- 4. *Utilisation d'Internet* : abonnement, type de sites, raisons principales de s'être abonné, rencontres éventuelles par ce biais, perception de l'entourage ;
- 5. *Dernière séparation* : qualité de la relation avant qu'il ne soit question de se séparer, changement des habitudes de vie et poursuite éventuelle de la cohabitation une fois la décision prise, échange avec l'entourage au sujet de la séparation, raison d'avoir essayé

d'éviter la séparation (enfant, amour, matériel, etc.), modalités pratiques et juridiques de la séparation (logement, résidence des enfants), qui est à l'initiative de la séparation, conséquences matérielles et psychologiques ; qualité de la relation un an après ;

- *6. Situation actuelle :*

- *6.1. Pas en couple ni en relation amoureuse importante :* existence de relations d'ordre moins important, vécu de la situation, sentiment d'exclusion et influence sur la sociabilité, souhait d'une relation amoureuse et démarches entreprises pour rencontrer quelqu'un, influence de la présence d'enfants issus d'un précédent couple sur d'éventuelles rencontres, influence et avis de l'entourage ;
- *6.2 En couple ou en relation amoureuse importante :* initiative de la reprise de contact après la rencontre, commune de résidence au moment de la rencontre, naissance du sentiment amoureux, description physique des deux partenaires au moment de la rencontre, perception de la relation par la famille des deux partenaires et éventuelles réserves, amis en commun au début de la relation ; logement en commun, célébration de dates importantes pour le couple, évolution du sentiment amoureux, avoir envisagé de se séparer au cours de la relation et raison de ne pas l'avoir fait ; principales caractéristiques socio-démographiques des parents et de la famille du partenaire ;
 - *Pour les personnes non marié(e) ou non pacsé(e) :* intention de se pacser, de se marier ; raisons de ne pas souhaiter se pacser ou se marier ; *pour ceux ne cohabitant pas en permanence :* fréquence des rencontres, lieu de retrouvailles, raisons de ne pas vivre ensemble, intention de cohabiter ;
 - *Pour les personnes pacsé(e) et/ou marié(e) :* raison du choix de se pacser et/ou de se marier, ritualisation de l'événement (fête, implication des parents, fiançailles, enterrement de vie de garçon / de jeune fille, mariage religieux et raisons) ;

- *7. Représentations :* diverses questions d'opinion sur les formes d'union, l'importance d'être ou non en couple, le quotidien dans le couple, etc. ; importance de l'apparence physique, tendance politique, religion et importance attachée à la religion.

Le questionnaire de l'enquête « conjoint » sera auto-administré, sous forme « papier » ou par « Internet » (mode de collecte laissé au choix du répondant), et s'adressera au conjoint (cohabitant ou non, s'il y en a un) de la personne interrogée pour l'enquête « principale ». De manière beaucoup plus sommaire (6 pages), il s'agira de collecter des informations que l'on ne peut obtenir auprès du répondant à l'enquête « principale » :

- *1. L'historique des relations de couple ou relations amoureuses importantes :* description des principales séquences de vie de couple ou de relations amoureuses importante (description plus sommaire que pour l'enquête « principale »). Cette information ne peut être collectée auprès du répondant à l'enquête principale et il n'existe pas à ce jour d'enquête ayant interrogé les deux conjoints sur leur histoire passée. Or un couple ou une relation amoureuse est la résultante de deux histoires individuelles qui se rencontrent (on pourra également voir s'il existe une ressemblance entre conjoints en termes de passé conjugal).
- *2. Une description de la situation actuelle* en se focalisant sur des questions de perception et d'appréciation de la relation en cours, d'intentions et de souhaits (de se marier, pacser, etc.) ;
- *3. Description du foyer parental durant l'enfance, situation professionnelle des parents, etc. ;*
- *4. Représentations :* diverses questions d'opinion, tendance politique, religion et importance attachée à la religion, nombre de partenaires sexuels au cours de la vie et âge au premier rapport.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête « couples » est l'initiative de chercheurs de l'Ined, sociologues et démographes, face à l'évolution rapide de la conjugalité en France et au besoin d'actualiser les connaissances sur la question (cf. ci-dessus).

Elle s'inscrit donc dans un cadre national uniquement, sans contraintes ni règlements spécifiques.

Ce projet d'enquête est inscrit dans les orientations stratégiques de l'Ined et le contrat d'objectifs que lui ont fixé des tutelles ministérielles (ministères chargés de la recherche et des affaires sociales). Il fait partie d'un projet de recherche plus général sur l'évolution de la conjugalité en France (sous la responsabilité de Wilfried Rault et Arnaud Régnier-Loilier), validé en novembre 2011 par le Conseil Scientifique de l'Ined.

Cette enquête permettra à l'Insee de disposer de données actualisées sur les trajectoires conjugales et leurs principales étapes (mise en couple, séparation...), pour compléter la description des situations familiales actuelles auxquelles se limitent les principales enquêtes.

Les fichiers de diffusion des enquêtes « principale » et « conjoint » seront mis à disposition de la communauté scientifique, dans un premier temps dans le cadre d'un groupe d'exploitation qui coordonnera les premières exploitations puis, plus largement, via le centre Quételet.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Cette enquête prévue fin 2013 s'inscrira dans le prolongement de celles de Girard (1959) et de Bozon et Héran (1983) et complètera d'autres enquêtes plus générales sur la famille réalisées récemment. La première recensant des unions débutées à partir de 1914, on pourra ainsi s'intéresser à un siècle de conjugalité en France. On s'attache ainsi à conserver un socle de questions communes aux trois enquêtes, tout en enrichissant le questionnement des problématiques actuelles.

Depuis l'enquête de 1983, l'Ined et l'Insee ont réalisé un certain nombre d'enquêtes qui intègrent des questions relatives à la conjugalité, mais pas toujours de manière détaillée.

- L'enquête *Situations familiales* (Ined-Insee, 1985)

Possibilités : Le questionnaire intégrait un historique très détaillé des périodes de vie en couple, cohabitantes, partiellement cohabitantes et non cohabitantes, et des périodes « seul », sans restriction de durée depuis le départ du foyer parental. Elle complétait donc, de ce point de vue, l'enquête de Bozon et Héran de 1983 qui s'intéressait principalement au processus de formation du couple (cohabitant uniquement). Cette enquête a permis des travaux tout à fait novateurs, notamment sur les couples non cohabitants.

Limites : L'étude date désormais d'une trentaine d'années et la démarche n'a, à notre connaissance, pas été reconduite depuis. En outre, le questionnement de cet historique se limitait à dater des périodes : aucune question ne portait sur la rencontre, les caractéristiques du conjoint et de la relation, etc. Le projet d'enquête « couple » de 2013 reprendra en partie cette logique afin de mesurer les évolutions du point de vue des séquences conjugales, tout en intégrant au sein même de l'historique des éléments présents dans l'enquête « Formation des couples » de 1983.

- L'enquête *Étude de l'histoire familiale* (Insee, 1999)

Possibilités : Le questionnaire intègre un historique des unions cohabitantes ayant duré au moins 6 mois. Elle a permis de très nombreux travaux sur l'âge à la première union, la durée des unions, les facteurs associés au risque de séparation, l'homogamie sociale, la différence d'âge entre conjoints. Elle présente l'avantage d'un effectif conséquent sur un champ d'âge très large (380 000 répondants de 18 ans et plus).

Limites : questionnaire court donc très succinct ; l'historique des unions ne renseigne que 2 périodes de vie de couple au maximum (si la personne en a connu davantage, seules la première et la dernière sont renseignées) ; la définition de l'union est fondée sur des critères de cohabitation ; seules quelques dates sont collectées (mise en couple, mariage et divorce éventuel, séparation ou décès du conjoint) ; les informations relatives au conjoint ne sont connues que pour

le dernier ; l'enquête est aujourd'hui ancienne (pour exemple, la loi sur le divorce a depuis changé, le Pacs a été créé).

- L'enquête *Famille et logements* (Insee, 2011)

Possibilités : Sur le même principe que la précédente (complémentaire au recensement, échantillon important mais questionnaire auto-administré, donc peu détaillé), elle permet d'apporter des données de cadrage inédites sur le Pacs, de renouveler les travaux sur les conjugalités non-cohabitantes grâce à l'articulation entre famille et multi-résidence. Elle intègre en outre la dimension « Pacs » et des couples de même sexe.

Limites : questionnaire court donc très succinct ; pas d'historique des unions ; seules quelques dates relatives à l'union actuelle sont collectées.

- L'*Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (Ined-Insee, 2005-2011)

Possibilités : basée sur 10 000 répondants de 18 à 79 ans lors de la première vague (2005), l'enquête Érfi intègre une rétrospective de l'ensemble des périodes de vie en couple cohabitant ayant duré au moins trois mois. Pour les personnes en couple cohabitant, on s'intéresse à l'organisation domestique, à la prise de décisions, aux désaccords. La forme légale de l'union est précisée (en union libre, mariée, pacsée), et le questionnaire aborde également les « relations amoureuses stables » non cohabitantes, à condition qu'elles soient en cours. La perspective longitudinale de l'enquête permet d'envisager une étude dynamique sur la formation du couple, en mettant en regard la situation des personnes aux différentes vagues (seules, en relation amoureuse non cohabitante ou en couple cohabitant) avec des questions d'intention : se marier, se pacser et, pour les personnes ne cohabitant pas, se mettre en couple.

Limites : si Érfi a été la première enquête à intégrer la question du Pacs, le phénomène était encore trop peu répandu pour que l'on puisse en faire une étude approfondie. En outre, l'historique des relations de couple passées s'appuie comme toutes les enquêtes jusqu'à présent sur le critère de cohabitation (avoir vécu 3 mois consécutifs sous le même toit) et on ne dispose des caractéristiques du conjoint que si l'union est en cours. La question de la séparation n'est pas abordée de manière détaillée.

- Module *décisions dans les couples* de l'enquête *Emploi du temps* (Insee, 2010)

Possibilités : ce module passé auprès de 2 350 couples permet d'explorer de nombreuses hypothèses sur les formes d'union dans leurs dimensions juridiques et symboliques.

Limites : le questionnement de ce module est centré sur le quotidien de la relation actuelle mais ne porte pas sur la formation du couple.

La diversification des trajectoires conjugales et des formes d'union invite d'abord à privilégier un concept qui dépasse celui de « relations de couple » habituellement retenu qui, même s'il n'exclut pas toujours les couples non corésidents ou partiellement co-résidents (comme dans l'enquête « Situations familiales » de 1985), contient un implicite fort sur la notion de cohabitation. La difficulté à définir aujourd'hui ce qu'est un couple suggère en effet de laisser le répondant décrire sa vie conjugale et amoureuse dans une acception large et volontairement subjective, en dehors de toutes notions préconçues : pas de limite de durée, pas de restrictions liées à la vie commune mais simplement les histoires qui font sens dans le parcours du répondant. Mise en relation avec des questions sur des critères objectifs, cette histoire conjugale permettra de s'intéresser « aux couples » dans leur pluralité.

Le couple est aussi décrit en creux à travers les phases de rupture et de célibat qui émaillent la vie amoureuse d'un individu. Un module plus spécifique s'adressant aux personnes ne se disant pas en couple au moment de l'enquête rend possible l'étude des périodes de célibat, les dynamiques qui les précèdent et les aspirations qui les accompagnent. De même, une rupture n'est pas un événement ponctuel dont la datation serait univoque. Elle est le résultat d'un processus multidimensionnel qui peut prendre différentes formes et dont les modalités ne peuvent se comprendre que si elles sont resituées dans un contexte plus général (par exemple, la question du moment de la décohabitation des conjoints après la décision de se séparer sera de ce point de vue intéressante). Les questions rétrospectives permettront de voir comment ces périodes de vie hors-couple et de séparation

s'insèrent dans un parcours individuel. L'approche retenue ici n'est pas statique mais elle envisage la formation du couple et la séparation comme des processus.

L'enquête comportera deux volets (cf. plus haut), ce qui en soit représente une innovation par rapport aux enquêtes existantes puis qu'aucune à ce jour n'a interrogé sur ce sujet les deux conjoints¹. Cette absence d'informations sur le passé conjugal du conjoint est souvent pointée comme une « limite » dans les études réalisées sur la conjugalité, les remises en couple, la recomposition familiale, etc., une relation amoureuse étant la résultante de deux histoires individuelles.

9. Insertion dans un système d'information

Le questionnaire de l'enquête « principale » sera passé auprès d'une personne tirée au sort dans le ménage parmi les éligibles, et le questionnaire « conjoint » sera auto-administré par le conjoint (corésidant ou non) du répondant à l'enquête principale.

L'enquêteur 1) prendra contact avec le ménage, 2) tirera au sort la personne qui répondra à l'enquête principale et réalisera cette dernière 3) remettra une enveloppe destinée au conjoint s'il y a lieu ou la lui fera parvenir par voie postale). On veillera, par la mise en place d'identifiants uniques et non signifiants (succession de caractères et/ou chiffres) à permettre l'appariement des questionnaires de l'enquête « principale » et « conjoint ».

Par ailleurs, un volet complémentaire par entretiens qualitatifs (discussion libre) est envisagé (entretiens qui porteront sur différentes thématiques abordées dans l'enquête et permettront d'affiner la compréhension des réponses). Il sera demandé à la personne interrogée à l'enquête « principale » s'il elle accepte qu'un chercheur reprenne contact avec elle dans les 18 mois qui suivront la collecte. Si elle en accepte le principe, l'enquêteur remplira alors une « fiche de suivi » au format papier sur laquelle il reportera les coordonnées du répondant (adresse mais aussi téléphone) ; cette fiche sera datée et signée par le répondant. Pré-imprimée d'un identifiant « ménage », il sera possible après la collecte d'établir le lien entre une personne interrogée et ses réponses faites à l'enquête principale. Toutefois, une procédure par « clé de passage »² empêchera un rapprochement direct entre le lot de fiches de suivi (comportant l'identité et les coordonnées du répondant) et le fichier de l'enquête (la base d'étude anonymisée).

- ⇒ la demande d'avis d'opportunité porte sur l'ensemble du système, à savoir les deux volets de l'enquête par questionnaire ainsi que le volet qualitatif.

10. Cible de l'enquête

Dispositif d'enquêtes non obligatoires auprès de ménages ordinaires

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité - préciser les codes NAF - ; taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Enquête principale quantitative

Femmes et hommes âgés de 25 à 64 ans vivant en ménages ordinaires, quelle que soit leur situation conjugale au moment de l'enquête. Le choix de resserrer le champ autour de cette tranche d'âge est motivé par le souhait de disposer d'effectifs conséquents pour un groupe relativement homogène. L'historique des relations amoureuses importantes prend principalement sens à partir de 25 ans et permet, dans tous les cas, de collecter les histoires débutées avant cet âge. À l'opposé, la limite supérieure de 64 ans est suffisante pour collecter des relations amoureuses débutées dans les années 1970-1980, ce qui permet d'opérer la jonction avec les relations décrites dans l'enquête de 1983. Au-delà, les modalités de la conjugalité sont soumises à des logiques bien spécifiques qui mériteraient d'être explorées en tant que telles.

¹ L'enquête *Familles et employeurs* de l'Ined (2004-2005) comportait certes un volet « conjoint » mais qui ne portait pas directement sur la conjugalité.

² Comme cela a été fait dans d'autres enquêtes (*Etude des relations familiales et intergénérationnelles*, Ined-Insee, 2005-2011, par exemple), la base de données de l'enquête quantitative comportera un identifiant individuel « A » ; les fiches-adresse comporteront l'identifiant ménage « B ». Seul le service des enquêtes et des sondages de l'Ined disposera d'une clé de passage permettant d'établir le lien entre « A » et « B », dans un fichier ne comportant que cet indicateur, et protégé par mot de passe.

Post enquêtes qualitatives par entretiens

Parmi les répondants à l'enquête principale ayant accepté qu'on reprenne contact avec eux, on procèdera à une sélection de petits échantillons de répondants rassemblant des caractéristiques précises (par exemple, des personnes n'ayant jamais vécu en couple, habitant dans telle ou telle région) qui répondront aux objectifs des études qualitatives qui seront envisagées.

Ces personnes recevront ensuite une lettre-avis et seront contactées par un chercheur ; elles resteront libre d'accepter ou de refuser de participer à la campagne d'entretiens complémentaires.

12. Champ géographique de l'enquête

On se limitera à la France métropolitaine. En effet, la conjugalité revêt une réalité différente en et hors métropole. L'enquête *Migrations, famille et vieillissement* réalisée par l'Ined et l'Insee en 2010 dans les DOM a permis de combler une forte carence de données sur le sujet ; une partie du questionnaire était en effet dédié à la conjugalité, sur la base d'un questionnement adapté aux réalités sociologiques locales. Compte tenu de cette enquête récente, l'inclusion des DOM dans l'enquête « Couples » serait coûteuse au regard de son apport potentiel. Une analyse des spécificités des DOM impliquerait en effet la mise en place d'un questionnement adapté et des échantillons de taille importante sur ces régions, tandis qu'au niveau national, les différences entre métropole et DOM conduisent à privilégier des analyses séparant ces deux territoires, ce qui réduit l'intérêt d'un échantillon de petite taille proportionnel à la taille de la population des DOM.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Taille de l'échantillon visé pour l'enquête principale : environ 8 000 répondants

Dans la mesure où l'on s'intéresse à des phénomènes structurant la formation des couples qui sont encore relativement peu fréquents, car émergents (fréquentation de sites de rencontres, choix pour le Pacs, couples non cohabitants, etc.), il importe de disposer d'effectifs suffisants afin d'en permettre une exploitation statistique. Pour ce faire, et en nous appuyant sur des enquêtes déjà existantes (*Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, 2008, *Contexte de la sexualité en France*, 2006, *Statistiques ministérielles sur le Pacs*), il apparaît nécessaire d'interroger 8 000 personnes. Ainsi, en coupe transversale (au moment de l'enquête) et compte tenu du champ retenu, on disposera de 400 à 500 personnes pacsées, permettant d'explorer la ritualisation de l'événement et le sens que leur donnent les acteurs. De même, on disposera d'un effectif d'environ 700 personnes ayant déjà fréquenté un site de rencontre sur Internet (estimation à partir de l'enquête CSF).

L'enquête ayant lieu fin 2013, nous procéderons au tirage de l'échantillon dans l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2012 (tirage dans l'échantillon maître, avec éventuellement un complément d'adresses issues de la base des logements neufs). Complété d'adresses issues de la base des logements neufs, on sélectionnera dans l'EAR les ménages comportant au moins un éligible à l'enquête (25-64 ans). Aucune sur-représentation particulière n'est envisagée.

Toutes les variables de la base de sondage seront susceptibles d'être utilisées pour la correction de la non-réponse totale. Suite à la collecte, un calage sur marges sera réalisé.

14. Mode de collecte

L'enquête « principale »

Les personnes seront sollicitées pour un entretien en **face-à-face**, mais l'enquêteur pourrait laisser la possibilité à la personne de répondre par **téléphone**. L'ensemble du protocole d'enquête veillera à offrir des conditions de passation adaptées à la nature des questionnements envisagés (éviter la présence de tiers...)

Une lettre-avis sera envoyée par l'enquêteur quelques jours avant le premier contact à chacun des logements retenus ; elle sera accompagnée d'une brochure de présentation de l'enquête (qui renverra vers un lien Internet dédié à l'enquête <http://couples.site.ined.fr> qu'isera enrichi au fil des prochains mois).

L'enquête « conjoint »

Un questionnaire plus court par **Internet et/ou questionnaire papier auto-administré** sera mis en place afin de collecter quelques informations directement auprès du conjoint (pour les personnes en couple ou en relation amoureuse importante).

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

Enquête à passage unique.

Test : mars-avril 2013

Enquête en grandeur réelle : octobre-décembre 2013

16. Temps de réponse - Contraintes imposées à l'enquête

Enquête « principale »

La durée du questionnaire sera limitée à une heure, en moyenne (avec une variance attendue assez importante, liée à l'histoire conjugale des répondants qui pourra varier significativement selon les cas).

Comme indiqué précédemment, dans la mesure où l'on s'intéresse au passé conjugal de la personne, on veillera à favoriser les situations d'entretien sans tiers présent (raconter son passé conjugal en présence du conjoint pourrait gêner le répondant, l'enquêteur, le conjoint et pourrait, par ailleurs, conduire à des biais de collecte important). **Enquête « conjoint »**

Le questionnaire de l'enquête « conjoint », auto-administré (papier ou Internet) sera court, limité à 6 pages (au format papier) et dont la durée est estimée à entre 10 et 12 minutes.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi...

Il s'agit d'une enquête en co-maîtrise d'ouvrage Ined-Insee.

L'enquête est placée sous la responsabilité de Wilfried Rault et Arnaud Régnier-Loilier, chercheurs à l'Ined. Du côté de l'Insee, la co-maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Unité des Etudes Démographiques et sociales.

Un comité de pilotage a été mis en place entre l'Ined et l'Insee en juin 2012 afin de veiller au bon déroulement de la mise en place de l'enquête et au respect du calendrier..

Un groupe de chercheurs³ animé par l'Ined a proposé un questionnaire, ensuite adapté en concertation avec l'Insee. Ce groupe se compose de sociologues et de démographes de l'Ined mais aussi d'autres centres de recherches et universités, et de trois ingénieures d'études et de recherche du service des enquêtes et des sondages (SES) de l'Ined.

Le conseil scientifique de l'Ined a validé le projet. Il comporte, outre des personnalités qualifiées du monde de la recherche, des représentants d'organismes d'études et de statistiques, des représentants des utilisateurs des travaux de l'institut, choisis notamment parmi les organisations syndicales et professionnelles et les associations.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Il n'est pas prévu d'adresser directement, par voie postale, les premiers résultats aux répondants⁴. Toutefois, la brochure de présentation de l'enquête jointe à la lettre-avis précisera cela ainsi qu'un lien vers un site Internet dédié à l'enquête. Par ailleurs, lors des formations d'enquêteurs, l'équipe conceptrice veillera à expliquer aux enquêteurs de quelle manière et à quelle échéance les premiers résultats seront disponibles (question fréquente de la part des personnes interrogées).

³ Par ordre alphabétique : Marie Bergström (*OSC-Sciences Po, doctorante*), Ruxandra Breda-Popa (*Ined, SES*), Françoise Courtel (*Ined, SES*), Céline Clément (*université de Paris Ouest- Nanterre*), Cécile Lefèvre (*université Paris Descartes et Ined*), Florence Maillouchon (*CNRS-Centre Maurice Halbwachs, chercheuse*), Wilfried Rault (*Ined, chercheur*), Arnaud Régnier-Loilier (*Ined, chercheur*), Géraldine Vivier (*Ined, SES*).

⁴ La procédure à mettre en place et à la fois très lourde (saisie nécessaire des adresses des personnes ayant déclaré souhaité recevoir les résultats) et coûteuse (saisie, suivi des adresses et mise à jour entre la fin de la collecte et la publication des premiers résultats, qui est généralement de 18 mois, affranchissement).

Par ailleurs, on envisagera la possibilité de remettre à l'enquêté, au terme de l'entretien, une publication courte (4 pages) récente issue d'autres données mais traitant d'un sujet se rapprochant de la thématique de l'enquête (les enquêtés aiment « voir » ce que l'on fait de leur réponse et la meilleure façon de leur expliquer est de leur fournir un exemple !).

Type de diffusion envisagée selon la codification *	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique envisagé pour les résultats	Remarques
1	néant	néant	Non prévu
2	Automne 2014 – fin 2015 : diffusion des bases d'étude dans le cadre réduit d'un groupe d'exploitation 2016 : mise à disposition publique via le réseau Quételet	France métropolitaine	
3	Fin 2014 : « 4 pages » de l'Insee et/ou de l'Ined (<i>Insee Première, Population et sociétés</i>) Reprises grand public	France métropolitaine	
4	2015 : articles scientifiques dans des revues spécialisées Fin 2015 : ouvrage collectif issu des travaux du groupe d'exploitation	France métropolitaine	
5	Dès 2013 (avant la collecte) : mise en place d'un site Internet dédié à l'enquête (questionnaire en ligne uniquement après la fin de la collecte) 2015 et après : présentation des résultats dans les colloques nationaux, internationaux dans différents champs disciplinaires (sociologie, démographie, méthodologique, etc.)	France métropolitaine	

* type de diffusion

1 - Alimentation de processus aval : *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*

2 - Données détaillées : *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)*

3 - Chiffres clés, principaux résultats : *"4 pages", indicateurs, indices...*

4 - Synthèses, analyses, publications de références, éventuellement multisources...

5 - Valorisation, communication : *site internet dédié, séminaire, conférence...*

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Les moyens humains mobilisés pour l'enquête figurent au travers de l'estimation des coûts internes et externes de l'enquête (ci-dessous). Les équivalents temps plein (ETP) sont difficiles à déterminer précisément dans la mesure où le nombre de personnes impliquées et leur implication varie sur la période de préparation de l'enquête (2010-2014). Toutefois, côté Ined, notons que deux chercheurs sont impliqués pour moitié de leur temps (moyenne sur l'ensemble de la période), ainsi que trois ingénieurs et assistants ingénieurs du service des enquêtes et des sondages (implication autour de 30 % de leur temps).

Environ 350 enquêteurs de l'Insee prendront part à la collecte, laquelle sera supervisée dans chacune des Directions Régionales de l'Insee. Les moyens humains côté Insee sont également importants à différentes étapes de la préparation (informatisation du questionnaire, échantillonnage, supervision, aval-Capi, etc.).

Le coût total de l'opération est estimé à 1,8 million d'euros, répartis comme suit :

- 300 000 € de coûts internes côté Insee (période 2012-2014)
- 850 000 € de coûts internes côté Ined (période 2010-2014)
- 650 000 € de coûts externes (frais de collecte : paye enquêteur + frais annexes)

Procédures particulières : Questions sensibles (enquêtes auprès des personnes)

Le questionnaire contiendra des questions dites « sensibles », notamment la religion en clair, la sexualité, les opinions politiques.

Lors de l'entretien, il sera rappelé la présence dans le questionnaire de ces questions dites « sensibles » et que la personne peut ne pas y répondre ; pour chacune de ces questions, un item en clair « préfère ne pas répondre » sera proposé systématiquement.

Les formalités préalables auprès de la Cnil prévues pour les enquêtes contenant des variables sensibles seront réalisées.

Études d'impact (enquêtes auprès des entreprises)

Sans objet.